

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 14-000733 / 50578828  
UBS S.A. Centre des Acacias, 1227 Carouge GE  
IPS AS FX SALES EMEA: opérations bancaires  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H, 1 F  
01.05.2014–30.04.2017 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 14-000799 / 51986871  
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Usine 25 / Centre de Production,  
1950 Sion  
Secteurs de production: montage automatique Swatch, formage à froid  
et quartzline  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H, 60 F  
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)
- 14-000806 / 52052983  
Patric métal S.A., 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
Machines CNC (laser, poinçonneuses, pliage), soudure, soudage robotique  
et atelier peinture  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
60 H  
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-000805 / 52175003  
WAGO Contact AG, 1564 Domdidier  
Département injection et secteurs liés: étampage, mécanique, automates,  
assurance qualité, montage manuel, stock-expédition  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
46 H, 35 F  
01.04.2014–31.05.2015 (Nouveau permis)
- 14-000776 / 52215221  
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins  
Département MS&T: contrôle qualité des processus de production  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
1 H  
01.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-000458 / 8603352  
Credit Suisse AG, 1015 Lausanne  
Interventions lors des problèmes techniques: Information Technology,  
KG Lausanne  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
12 H  
01.03.2014–28.02.2017 (Nouveau permis)
- 13-001032 / 64352229  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Secteur de la maintenance (Maintenance-Process, Production, Support Services,  
Quality et Technical Services): intervention de dépannage lors de problèmes  
techniques sur les équipements de production et les infrastructures du site  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
32 H  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement)
- 14-000378 / 61995321  
Dell S.A., 1215 Genève 15 Aéroport  
Service IT: intervention de dépannage lors de problèmes techniques  
sur les installations, équipements, applications et réseaux IT chez leurs clients.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
04.02.2014–31.01.2017 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 13-001011 / 64352229  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Département Technical Services  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement)
- 13-001013 / 64352229  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Secteurs environnemental et laboratoire  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
13 H, 13 F  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 13-001177 / 66284870  
Axalta Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle  
secteur production: usines 3 & 4.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
16 H  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)  
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-000742 / 86283265  
Nivarox-FAR S.A., 2926 Boncourt  
Production / secteurs pignons, réglage et module d'échappement:  
centre d'usinage / taillage et ligne assemblage automatique  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
36 H, 27 F  
21.03.2014–31.10.2016 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

8 avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail